

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize,
Le vingt avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER.

Date de convocation

14 avril 2016

A l'exception de :
Monsieur GUGLIELMI a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Madame LEVESQUE a donné pouvoir à Monsieur CHESNEAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Date du
Conseil Municipal

20 AVRIL 2016

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame FRAUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

12/ POINT JEUNES – « PRESQU'ÎLE CONTEST 2016 » – RENCONTRE DE GLISSE URBAINE SUR LE SKATE PARC DE PORNICHET – CONVENTIONS D'ORGANISATION, DE SPONSORING ET DE PARTENARIAT ARTISTIQUE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 31

Votants ----- 33

RAPPORTEUR : Madame DESSAUVAGES, adjointe au Maire

EXPOSE :

Pour la quatrième année consécutive, le Point Jeunes organise une rencontre de glisse urbaine sur le Skate parc de Pornichet dans le cadre du « Presqu'île Contest 2016 ».

Cette manifestation aura lieu le samedi 11 juin 2016, de 13h00 à 18h00, 31 avenue des écoles, devant le Point Jeunes et sur le skate parc. Elle est accessible aux jeunes à partir de 8 ans contre une participation de 2 €.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Le « Presqu'île Contest 2016 » est une compétition de rollers, trottinette, bmx et de skate sur quatre villes étapes de la presqu'île : la Baule, le Pouliguen, la Turballe et Pornichet.

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

L'objectif de cette manifestation est de dynamiser les skates parcs grâce à la mobilisation d'acteurs, d'associations et de jeunes du territoire.

Jean-Claude
PELLETEUR

Une convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, la MJC de la Baule, les services jeunesse des Mairies du Pouliguen et de la Turballe, permet de cofinancer la création de supports visuels : affiches, flyers et la réalisation d'un teaser vidéo pour la promotion de cet événement.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a sollicité les commerces spécialisés dans la vente de matériel et de vêtement de glisse urbaine pour offrir des lots aux participants du « Presqu'île Contest 2016 ». Un sponsoring sera établi avec l'association le Hangar 44 et les sociétés Fifty Fifty, The Edge, Holywind, Ride All et Gliss Evolution.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a également sollicité des jeunes artistes pour proposer des ateliers lors de cette manifestation. Des conventions de prestation de service seront conclues avec les artistes suivants : Elam et Smith Smith qui réaliseront une œuvre commune en deux dimensions à travers le pochoir et le collage. La participation des artistes Elam et Smith Smith s'effectuera à titre gracieux, le Point Jeunes s'engage à fournir le matériel nécessaire pour la tenue de ces ateliers et prend en charge les repas des artistes.

La participation du DJ Rythmans Beats pour l'animation musicale sera facturée 200 € TTC, son repas sera pris en charge par le Point Jeunes.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a également sollicité Le Loft 5 de Pornichet pour une démonstration de Street Dance à titre gracieux et Shaka Skate School, représenté par Monsieur Thomas RAPITEAU, pour assurer une prestation de Speaker (déroulement des épreuves et descriptions techniques des figures) pour une somme globale de 210 € TTC.

Ces conventions de prestation de service ont fait l'objet de décisions L2122-22.

La réunion de l'ensemble de ces partenariats permettra d'assurer une qualité des animations proposées au public.

Le coût global pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 770.00 € TTC dont 260 € TTC pour les frais d'impression avec la société Offset 5, 100 € TTC pour la création de visuels et le Teaser, 200 € TTC pour la prestation du DJ Rythmans Beats et 210 € TTC pour la prestation de speaker.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les conventions entre la Ville de Pornichet et les différents partenaires précités.

DELIBÉRATION :

- ⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒Vu les projets de convention ci-annexés,
- ⇒Vu l'avis de la Commission politique éducative – jeunesse - sports en date du 13 avril 2016,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DÉCISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention d'organisation entre la Commune de Pornichet, la MJC de la Baule, les services jeunesse du Pouliguen et de la Turballe.
- Approuve les conventions de sponsoring entre la Commune de Pornichet, le Hangar 44, les sociétés Fifty Fifty, The Edge, Holywind, Ride All et Gliss Evolution.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Madame DESSAUVAGES, à signer les conventions et à en assurer leur exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR